



FORMATION SUPÉRIEURE



DIPLÔME FÉDÉRAL DE MAÎTRE
CHARPENTIER ET DIPLÔME POSTGRADE
ES EN GESTION D'ENTREPRISE



Berner
Fachhochschule

F R E
+ C
E M



www.ecole-construction.ch

école de la
construction!

fédération vaudoise des entrepreneurs

2 en 1 tel est le concept de formation par trois partenaires de qualité: l'Ecole technique ES bois à Bienne, la Fédération romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpente au Mont-sur-Lausanne et l'Ecole de la construction à Tolochenaz.

Le but de cette formation est de permettre aux étudiants de la filière bois d'acquérir les connaissances et les compétences propres à diriger une entreprise de type PME, plus particulièrement dans le domaine de la charpente ou de la menuiserie. Les aspects techniques ayant été déjà acquis au travers des formations aboutissant au titre de technicien ES, de contremaître charpentier ou de chef de projet menuisier ébéniste, ceux-ci sont bien entendu approfondis.

Les maîtres charpentiers:

- gèrent l'entreprise, élaborent les Business plans en passant par le développement et le suivi des structures et des concepts nécessaires jusqu'à la planification de la succession.
- recrutent, dirigent le personnel et veillent à leur formation continue.
- organisent l'entreprise au travers de la planification des processus opérationnels et des ressources de l'entreprise et veillent à l'application des standards de qualité et de sécurité.
- gèrent les finances, de l'établissement du budget jusqu'à la préparation des comptes annuels.
- élaborent les concepts de marketing, acquièrent des clients et entretiennent leur réseau professionnel.
- gèrent et suivent les projets, établissent les libellés de soumission, élaborent les concepts de sécurité, les offres et les contrats de service, contrôlent et élaborent la facturation.

L'originalité de cette formation est d'acquérir deux certifications :

1. Le diplôme fédéral de maître charpentier

Condition : réussite à l'examen final du diplôme.

2. Certificat d'étude postdiplôme ES en gestion d'entreprise

Condition : réussir l'examen du diplôme et réussir «l'étude de cas», soit la gestion d'un projet répartie sur une semaine, comprise dans le temps de formation. Cette étude de cas a l'intérêt supplémentaire d'être une excellente préparation à l'examen pour l'obtention du diplôme de maître charpentier. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est placée en fin de formation, peu de temps avant l'examen du diplôme fédéral (voir le planning du cours en fin de brochure).

De plus, la formation - en français - répartie entre l'Ecole technique ES bois et l'Ecole de la construction permet d'utiliser les compétences des professeurs de ces établissements de manière optimum.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le diplôme fédéral de maître charpentier et le certificat postdiplôme ES en gestion d'entreprise.
Condition d'admission	<p>Etre titulaire du brevet fédéral de contremaître charpentier, d'un diplôme de technicien ES orientation Construction bois ou d'un diplôme jugé équivalent.</p> <p>Disposent d'une expérience professionnelle minimale de trois ans, dont deux dans une fonction de management supérieur au sein d'une entreprise de charpente.</p>
Certification	<p>Diplôme fédéral de maître charpentier</p> <p>Certificat postdiplôme ES en gestion d'entreprise</p>
Frais d'inscription	<p>DF CH CHF 18'400.00</p> <p><i>Sous réserve de modification</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.</i>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû.</i>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.</i>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.</i>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.</i>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i>
Frais d'examen	Les frais de l'examen final sont facturés par l'association faïtière organisatrice.
Aide financière	La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur www.ecole-construction.ch/aides-financieres .
Durée	Un cycle de formation réparti sur 13 mois, pour un total de 628 périodes. Les jeudis, vendredis et samedis, ainsi que des semaines blocs.
Dates	Septembre 2025 à octobre 2026
Délai d'inscription	Vendredi 11 juillet 2025
Renseignement et inscription	Coordonnées en bas de la page.

<u>Formation</u>	<u>Périodes</u>
Conduite d'entreprise	120
Gestion financière	184
Approche du marché	52
Valorisation d'entreprise	20
Conseil à la clientèle / vente	56
Organisation d'entreprise, conduite de projet	36
Module de perfectionnement	76
Etude de cas, travail de projet	84
Total général <i>Sous réserve de modifications</i>	628